

SECEM

MAGAZINE

Le magazine sur la Sécurité Economique et la Compétitivité des Entreprises en Méditerranée

N°1 - Avril 2015

TÉMOIGNAGE : LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ EN ENTREPRISE



Bernard GAMBA
Directeur sécurité et sûreté
Groupe EMERA

■ Page 3

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE MÉDITERRANÉEN : UN LABORATOIRE !



Éric DELBECQUE
Président d'honneur de l'ACSE

■ Page 5

TEMOIGNAGE : STRUCTURE ET RÔLE DE LA DIRECCTE



Claude COMBE
Chargé de Mission Régional à l'Intelligence
Economique à la DIRECCTE PACA

■ Page 7

ÉVÉNEMENT

Ne manquez pas le rendez-vous annuel de la sécurité des entreprises en Méditerranée qui aura lieu à Marseille le :

**18 juin 2015 de 13h à 19h
à la Villa Méditerranée**

Le colloque SECEM s'articulera autour de deux tables rondes :

**« Lien entre la criminalité et la
sécurité économique »**

**« La géostratégie future des
pays du bassin méditerranéen »**

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

www.secem.fr

Edito

Le colloque SECEM à Marseille...

Aujourd'hui, la sécurité économique n'est pas l'affaire de tous les chefs d'entreprise mais de chacun d'entre eux. La mondialisation et l'hyper concurrence ont plongé les entreprises dans une course à l'innovation et à la compétitivité permanente. Cette ouverture sur le monde et l'apparition des nouvelles technologies de la communication et du numérique ont permis aux malveillances de se multiplier.

Fraude en tout genre et arnaques bien ficelées, cambriolages et braquages à répétition, phishing et hacking sur le net, terrorisme et corruption à l'international... Ce sont autant de menaces qui peuvent affaiblir voire tuer l'entreprise.

Penser que cela n'arrive qu'aux autres est une grave erreur puisque lorsque cela arrive les chefs d'entreprise et managers se retrouvent impuissants face à l'attaque. Avec la montée en puissance du terrorisme et de la cybercriminalité en France, les chefs d'entreprise comme les journalistes doivent prendre en considération ces risques afin de s'en protéger.

Grands groupes, PME, TPE, aucune entreprise n'est épargnée. Toutes peuvent être potentiellement victimes de ce genre d'attaque pouvant avoir de lourds préjudices humains, réputationnels et financiers.

Vouloir se prémunir à tout prix de tout risque est presque impossible. Quand la menace survient, on la subit. Mais pour prévenir ces menaces au maximum, la clé de réussite demeure l'anticipation. Installer des systèmes de protection sur les outils informatiques, sensibiliser et former son personnel, mettre en sûreté les locaux et l'entreprise... Il faut augmenter les difficultés pour le malveillant.

Lutter contre l'idée que la mise en place d'une stratégie de sécurité économique serait chronophage et coûteuse est un impératif aujourd'hui en matière de sensibilisation. Des moyens existent relevant souvent du bon sens et des sociétés spécialisées comme des institutions publiques telles que la Gendarmerie ou la Police Nationale qui sont là pour accompagner, sensibiliser et aider les entreprises dans cette démarche.

La première édition du SECEM « Sécurité Economique et Compétitivité des Entreprises en Méditerranée », le 18 juin à la Villa Méditerranée à Marseille, est une initiative organisée par l'Association de Criminologie du Bassin Méditerranéen (ACBM) pour donner aux chefs d'entreprises et managers des clés d'anticipation et de prévention face aux menaces.

L'ambition ultime de ce colloque, c'est faire en sorte que tout professionnel ou chef d'entreprise sorte du SECEM en se disant « je vais agir... » ■



par **Bernadette LEROY**

*Présidente de l'ACBM
Directrice d'AESATIS*

TÉMOIGNAGE : LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ EN ENTREPRISE

Bernard GAMBA

Directeur sécurité et sûreté du Groupe EMERA

Présentez-moi votre parcours professionnel ?

Riche d'une formation et d'une expérience acquise au sein de la Gendarmerie Nationale, j'ai évolué dans différents environnements (métropole – outre-mer – opérations extérieures (Nations Unies et OTAN) ainsi que différents contextes géographiques, historiques, idéologiques, sociologiques, politiques ou encore religieux. Officier de Gendarmerie, possédant un parcours professionnel à plusieurs facettes (sécurité publique, peloton d'intervention ou police judiciaire), permettant d'avoir une vision étendue des domaines de la sécurité, de la sûreté et de l'investigation. J'ai assuré plusieurs commandements opérationnels dans des milieux multiethniques et multiculturels.

Après avoir managé des unités de taille et nature différentes, composées d'hommes et de femmes, parfois dans des territoires d'opérations extérieures hostiles et à risque, j'ai entamé une reconversion dans le secteur privé. J'assume aujourd'hui les fonctions de Directeur sécurité/sûreté du Groupe EMERA, possédant plus d'une cinquantaine de résidences retraites de prestiges en France, en Suisse et en Belgique et bientôt en Espagne et en Italie.

Quel est le domaine et le périmètre d'activité du Groupe EMERA ?

Le groupe EMERA est l'exemple même d'une entreprise familiale qui a su se développer pour devenir leader sur le marché haut de gamme des résidences retraites et seniors. Son Président Claude CHETON, et son Directeur Général Christophe BERGUE sont à la tête de trois entités EMERA – MAISONNEES de FRANCE et EMERYS qui emploient plus de 2500 salariés dans l'hexagone, en Belgique et en Suisse.

Les EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) sont exploités sous deux enseignes : EMERA qui apporte un soin particulier à l'aspect hôtelier et MAISONNEES de FRANCE qui axe ses prestations sur l'accompagnement spécialisé. EMERYS, propose un concept innovant de résidences seniors pour personnes valides bénéficiant des prestations des EHPAD (restauration raffinée et gourmande réalisée sur place par un Chef, SPA, soins médicaux et paramédicaux, animation). Le concept architectural offre un confort comme nul autre pareil. Nous nous attachons à préserver pour chaque résident sa qualité de vie, son bien être dans un univers de partage, de respect et bien sûr de sécurité.



Le SECEM traite des questions de sécurité économique et de compétitivité des entreprises. Comment ces thématiques touchent-elles l'entreprise EMERA au quotidien ?

Tout d'abord je crois qu'il convient de rappeler le rôle d'un Directeur sécurité/sûreté. C'est l'homme qui est chargé d'identifier les vulnérabilités de l'entreprise, d'assurer la protection de l'ensemble des installations et des personnels, de veiller au respect des règles sécuritaires, réglementaires et législatives, et de préserver l'image de l'entreprise.

Aujourd'hui, nous évoluons dans un environnement où les risques sont multiples et polymorphes. Ils peuvent être endogènes ou exogènes, mais représentent toujours un danger pour l'entreprise. L'entreprise doit avoir conscience que son patrimoine sera toujours convoité. Elle ne doit pas hésiter à mettre en œuvre toutes les mesures de protections que la technologie moderne lui offre de nos jours.

La sécurité économique est vitale. La diversité des menaces est multiple et varie selon les spécificités de l'entreprise : cybercriminalité, piratage de données, ou encore désinformation, attaque de l'image, rumeur, débauchage de salariés possédant des informations, risques liés aux nouvelles acquisitions avec des partenaires peu scrupuleux, etc. Ces menaces peuvent être facilement évitées par des moyens préventifs qui coûtent beaucoup moins chers à terme que les moyens curatifs. Je pense à ce moment précis à « l'arnaque au Président » qui s'est répandue sur notre continent, provoquant des dégâts considérables dans certaines entreprises. La communication préalable avec les comptables ou les chargés d'affaire, sur ce type de malversation, aurait suffi à déjouer l'action de cette escroquerie où les criminels agissent bien souvent au-delà de nos frontières.

La compétitivité des entreprises est étroitement liée à l'intelligence économique qui tient une place prépondérante et assure la protection de l'information stratégique de l'entreprise. Elle permet d'améliorer sa performance et sa compétitivité sur le marché industriel français, européen et mondial. Il convient donc de protéger son savoir-faire par des dispositifs innovants qui protègent la captation d'informations, qui pourraient nuire au développement et au succès de l'entreprise.

Je terminerai mon propos en disant que pour être bien gouvernée, l'entreprise doit être sécurisée ■

*Interview réalisée par Claire HANASTASIOU
Chargée de communication du SECEM*

LE SECEM 2015 SE DÉROULERA À LA VILLA MÉDITERRANÉE À MARSEILLE

La Villa Méditerranée est le centre international pour le dialogue et les échanges en Méditerranée. Son projet est de donner à tous des clés de compréhension sur la Méditerranée contemporaine. Lieu d'accueil et de contact de l'espace méditerranéen, elle constitue une plateforme d'échange, de ressources et de mobilisation pour des acteurs très divers : institutions internationales, think tanks, collectivités territoriales, instituts de recherche, organismes économiques, associations de solidarité internationale, ONG, etc.



SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE MÉDITERRANÉEN : UN LABORATOIRE !

par **Éric DELBECQUE**

Président d'honneur de l'ACSE



Il semble inutile de démontrer que l'ensemble des pays bordant la Méditerranée, ou concernés par les problématiques qui lui sont connexes, partagent leurs problèmes de sécurité au sens le plus large. Ces dernières années suffisent à l'illustrer : des révolutions arabes aux événements terroristes, en passant par les interventions occidentales en Libye, au Niger, en Centrafrique, ou au Mali, l'espace méditerranéen élargi démontre qu'il occupe le centre de plusieurs menaces stratégiques contemporaines. On pourrait encore évoquer le thème de la criminalité organisée et des mafias en Italie, dans le Golfe Adriatique ou en Turquie.

On aborde cependant moins souvent le compartiment de la sûreté des entreprises et de la sécurité économique de manière globale. Elle constitue une dimension majeure de la protection des populations, des infrastructures et des firmes des nations méditerranéennes. Les interdépendances liées en matière industrielle et commerciale rendent le constat banal : il passe toutefois relativement inaperçu.

Bien évidemment, on pense en

tout premier lieu à la sûreté des expatriés, travailleurs locaux, prestataires et voyageurs d'affaires dans les zones dites hostiles. On se souvient de l'attaque du site d'Arlit au Niger, ou de la prise d'otages d'In Amenas au sud de l'Algérie. De tels drames imposent aux entreprises une vigilance accrue en matière de stratégie de protection des personnes et des sites : dispositif interne, qualité des ESSD, travail de construction de réseaux de coopération avec les autorités et les services de sécurité des pays concernés, plan de gestion de crise et de continuité d'activité... Les aspects à prendre en considération s'avèrent multiples.

S'impose encore une logique qui fait très souvent défaut aux organisations : la connaissance de l'environnement global et de ses acteurs dans leur infinie diversité.

La lutte contre l'insécurité, qu'elle touche les personnes physiques ou morales, les structures publiques comme privées, exigent un réflexe d'anticipation, c'est-à-dire une connaissance en profondeur de l'échiquier sur lequel se joue l'action...



Président d'honneur de l'Association pour la Compétitivité et la Sécurité des Entreprises (ACSE), **Éric DELBECQUE** est expert en Intelligence Economique.

Membre du conseil scientifique du CSFRS, il est l'auteur de plusieurs ouvrages relatifs à l'insécurité, l'influence stratégique, la guerre économique ou encore la gestion de crise.

Éric DELBECQUE animera le colloque SECEM du 18 juin 2015 à Marseille au côté de **Bernadette LEROY** ■



Les dynamiques politiques, géopolitiques, géoéconomiques, industrielles, sociales, culturelles, religieuses, communautaires, criminelles, doivent être observées, décryptées, et prises en compte dans un état d'esprit préventif et favorisant les stratégies d'influence, de négociation, et de partage intelligent des fruits du développement. La connexion entre la responsabilité sociale de l'entreprise et sa sécurité s'avère cardinale.

Cette capacité à lire l'environnement fait encore défaut dans les organisations parce qu'elle est, d'une certaine manière, jugée superflue, non directement opérationnelle, et qu'elle entrerait pour certains dans la catégorie des coûts dont on peut se passer... Pourtant, cette démarche de connaissance ne nécessite pas de lourds investissements. Mais un peu de patience, et la volonté de sélectionner les bons intervenants et partenaires, notamment dans l'univers académique et le monde du conseil.

La compréhension de l'environnement global s'inscrit en tout état de cause dans une stratégie et un dispositif de veille indispensable. Dans la zone méditerranéenne encore plus qu'ailleurs, sa nécessité est aveuglante.

Quant aux autres volets de la sûreté des entreprises, ils s'affirment aussi essentiels. A commencer par l'atteinte à l'image. Par définition, dans un contexte sécuritaire dégradé, la réputation d'une structure peut rapidement encaisser d'inévitables coups. Celles qui furent victimes de kidnappings l'ont clairement constatées. Systématiquement, les mesures de protection des personnes et des biens sont auscultées, parfois critiquées. Le recrutement des cadres expatriés dans certains pays en subit forcément le contrecoup, même si l'on peut raisonnablement accorder qu'une crise en

chasse une autre.

Bien évidemment, la sécurité économique en Méditerranée fait également signe vers l'activité des ESSD (Entreprises de Services de Sécurité et de Défense), encore qualifiées abusivement – parce que c'est un débat hélas idéologique – de Sociétés Militaires Privées (SMP), transformées en symbole du renouveau du mercenariat. Rappelons les principaux éléments de cet enjeu, parfaitement synthétisés dans les ouvrages de Philippe Chapleau¹. Les ESSD sont entrées en force tout à la fois dans le débat géopolitique et géoéconomique. Il apparaît que de nombreux états font appel à des ESSD pour former leurs services de sécurité ou leurs forces armées, ou bien encore pour assurer des tâches logistiques. Certaines missions de protection rapprochée de personnalités peuvent également être confiées à de telles sociétés. Les pouvoirs publics de certaines nations encouragent d'ailleurs le renforcement de telles entreprises.

Mais c'est également sur l'échiquier géoéconomique que la question des ESSD se développe. En effet, de nombreuses entreprises présentes dans des « zones grises » ou nettement hostiles font appel à des ESSD pour sécuriser leurs activités. Dans des contextes sécuritaires particulièrement troublés, les grands groupes choisissent des professionnels du conflit. On constate ainsi au passage que clarifier la question des ESSD implique de traiter l'ensemble des interrogations posées par la constitution d'une chaîne globale de sécurité reliant l'Etat et des acteurs privés.

Au final, retenons que la Méditerranée est un formidable laboratoire de coopération en matière de sécurité économique ! Le SECEM du 18 juin à Marseille le démontrera... ■

¹ Notamment dans *Les nouveaux entrepreneurs de la guerre. Des mercenaires aux sociétés militaires privées*. Paris, Vuibert, 2011



ACSE
ASSOCIATION POUR LA COMPÉTITIVITÉ
ET LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

L'Association pour la Compétitivité et la Sécurité Économique (ACSE), présidée par Claude MATHON, a pour ambition de diffuser le plus largement possible la culture d'intelligence stratégique et économique. Elle

fut créée en 2013 à l'initiative d'Éric DELBECQUE (son Président d'honneur) pour rassembler les conférenciers EUCLES et mobiliser autour de l'« IE ».

L'ACSE constitue une communauté de réflexion et d'actions composées de spécialistes de l'Intelligence Économique (IE), de la sûreté des entreprises, et de l'univers professionnel de la sécurité nationale au sens large.

Plus d'informations : www.acse-association.fr

TEMOIGNAGE : STRUCTURE ET RÔLE DE LA DIRECCTE

par **Claude COMBE**

Chargé de Mission Régional à l'Intelligence Economique à la DIRECCTE PACA

Présentez moi votre parcours professionnel :

Il y a environ trois ans, j'ai eu l'opportunité de candidater au Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE) rattaché au Secrétariat Générale des Ministères Economiques et Financiers sur un poste de Chargé de Mission Régional à l'intelligence économique. La très forte orientation « compétitivité, innovation, veille, analyse économique » du poste m'a tout de suite séduit. C'est l'opportunité de travailler avec des professionnels issus d'autres directions des Ministères Economiques et Financiers, ainsi que des ingénieurs de l'industrie, et de l'armement en DIRECCTE. Mais c'est également une chance, de découvrir des entreprises innovantes et d'échanger avec leurs dirigeants qui sont des créateurs. Tout cela, m'a donc incité à demander une mise à disposition.



Quel est le rôle et les objectifs de la DIRECCTE PACA ?

Crée en 2009, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) est en soi une innovation administrative, dans un univers souvent taxé d'inertie, de cloisonnement. Elle rassemble en un même lieu, huit structures qui progressivement mettent en œuvre des processus transversaux.

Pour résumer, et faciliter la compréhension des lecteurs du SECEM Magazine, la DIRECCTE est le service sur lequel s'appuie désormais le Préfet de Région concernant les problématiques de développement économique, en coordination avec les services économiques de la région PACA, de maintien ou de préservation de l'emploi et de respect de législation du travail. La DIRECCTE, s'organise autour de trois grands pôles, un pôle Economique (Pôle 3E), un pôle Travail (le pôle T) et un pôle Consommation (Pôle C).

Pour ma part, en qualité de Chargé de Mission Régional à l'Intelligence Economique, je suis rattaché à la fois au pôle 3E sur les missions économiques d'innovation et de compétitivité, et au Directeur de la DIRECCTE, sur la partie défensive de la sécurité économique.



La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) est un service de l'Etat en région. Retrouvez toutes les informations utiles sur leur site :

www.paca.direccte.gouv.fr

Le SECEM traite des questions de sécurité économique et de compétitivité des entreprises. Comment ces thématiques sont-elles prises en compte par la DIRECCTE PACA au quotidien ?

Notre pays a engagé depuis de nombreuses années des actions en vue de favoriser l'émergence de PME innovantes et renforcer la compétitivité de nos entreprises.

Les dispositifs mis en œuvre par le Ministère de l'Economie et la DGE (Direction Générale des Entreprises) s'articulent autour du financement de structures ayant vocation à générer des écosystèmes favorables au développement des entreprises au niveau local (financement par la DIRECCTE en 2015 de six des onze pôles de compétitivité présents en région PACA), du financement de projets collaboratifs unissant des entreprises, des laboratoires de recherche, des universités dans le domaine de l'innovation (FUI) .



La DIRECCTE intervient également dans le dispositif de médiation inter-entreprises (entreprises rencontrant des difficultés contractuelles et/ou relationnelles avec un client ou un fournisseur) et de médiation des marchés publics (entreprises rencontrant des difficultés contractuelles et/ou relationnelles avec un donneur d'ordre/acheteur public (État, collectivités territoriales, hôpitaux). Au quotidien, une dizaine de chargés de mission du pôle Entreprise, spécialisés le plus souvent par filières (micro-électronique, biotechnologies, aéronautique,

agroalimentaire...) et pôles de compétitivité, visitent les entreprises pour les informer des dispositifs économiques applicables, et s'enquérir des évolutions de leurs marchés respectifs, afin de faire remonter leurs problématiques à la Direction Générale des Entreprises (DGE).

J'interviens dans mes fonctions de Chargé de Mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE), dans les entreprises, aux côtés de professionnels issus de la Direction Générale des Entreprises (DGE), avec toutefois une grille de lecture orientée Intelligence Economique (veille stratégique, veille technologique, influence, et protection).

Le volet protection de la politique publique d'Intelligence Economique en France (PIIE) recouvre les problématiques de sécurité économique abordées dans le cadre du colloque SECEM qui aura lieu le 18 juin prochain ■

*Interview réalisée par Claire HANASTASIOU
Chargée de communication du SECEM*

SECEM
M A R S E I L L E

18 JUIN 2015 – 13H à 19 H
VILLA MEDITERRANEE – MARSEILLE

Informations et inscription : www.secem.fr

